#53
octobre 2015

www.cc-sudestmanceau.fr

l'écho communautaire

le magazine de la communauté de communes du sud-est du pays manceau

RÉFORME TERRITORIALE

Les principaux aspects de la loi NOTRe

ESPACE EMPLOI FORMATION

Un service de proximité réactif et efficace

CULTURE

Nouveau : le musée du landau à Changé

DOSSIER

CIRCUITS COURTS : FAVORISER LA CONSOMMATION ET L'ÉCONOMIE LOCALES

BRETTE-LES-PINS • CHALLES • CHANGÉ • PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE • SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

C'EST VOUS QUI LE DITES — SPANC

« Nous allons mettre en vente notre maison qui est équipée d'un assainissement individuel, et le notaire nous a demandé de le faire contrôler. Est-ce que nous y sommes vraiment obligés sachant que l'installation est assez récente et qu'elle a déjà été vérifiée ? »

Tout dépend de la date du dernier contrôle. En effet, lorsqu'un bien immobilier équipé d'un assainissement individuel est mis en vente, le vendeur est tenu de fournir un certificat de bon fonctionnement datant de moins de trois ans. Et cette obligation s'applique quelle que soit la date de construction ou de réhabilitation de l'équipement. Cela fait partie du dossier technique nécessaire à la conclusion des ventes immobilières et qui peut comprendre jusqu'à une dizaine de diagnostics (risques naturels, amiante, plomb, électricité, gaz, termites, performance énergétique...). Sur le territoire du Sud-Est Manceau, le diagnostic des assainissements individuels est réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) géré par la Communauté de Communes. L'opération est à la charge du vendeur. Elle est facturée 101,75 € HT avec une TVA de 10% (le tarif est fixé chaque année par le Conseil de Communauté).
Afin d'éviter les contretemps, et dans la mesure où un certificat est valable trois ans, les usagers sont invités à solliciter le SPANC dès que leur projet de vente est assuré. Le contrôle est en général réalisé dans un délai maximum de quinze jours.
Contact : 02 43 40 09 98.

contact@cc-sudestmanceau.fr / BP 15 rue des écoles 72250 Parigné-l'Évêque

Magazine d'information édité par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau
12, rue des Écoles - BP 15 - 72250 Parigné-l'Évêque.
Courriel : contact@cc-sudestmanceau.fr. Tél : 02 43 40 09 98 / Fax : 02 43 40 18 76.

Directrice de la publication : Martine Renaut • Coordination : Jean-Christophe Jouanneau • Rédaction : Cécile Hervé-Boscolo (p. 5, 6, 8, 14, 17 18 et 19) et Jean-Christophe Jouanneau (p. 2, 4, 7, 10, 11, 12, 15, 16, 20 et 21) • Impression écologique : Compo72, Le Mans • Tirage : 7 500 exemplaires • Création de la maquette et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Dépôt légal : à parution • Distribution : La Poste et Communauté de Communes • Infographies et illustrations : Jean-Christophe Jouanneau • Photographies : Communauté de Communes sauf DR (p. 1, 3 a et c, 11, 15 a et d et 19), Le Rabelais (p. 19-20 c, d, e, f, g), Brette Animation (p. 15 c), ville de Challes (p. 15 e), D. Breugnot (p. 16).

À LA UNE
04. Que retenir de la loi NOTRe ?

TRAVAUX
05. Espaces verts : l'entretien au quotidien

VIE ÉCONOMIQUE
06. Un service ressource accessible à tous

LIEN SOCIAL
07. Petite Enfance : une kermesse d'été très réussie

ENVIRONNEMENT
08. La prévention déchets en action

LE COIN D'ÉOLINE
09. Les emballages plastiques toxiques

ÉCOLE DE MUSIQUE
10. L'École de musique vous donne rendez-vous

DOSSIER
11-14. Circuits courts : favoriser la consommation et l'économie locales

VIE LOCALE
15. Chez vous

PARTENAIRES
16. La charte qualité proximité du Pays du Mans

TECHNOLOGIE
17. Flux RSS, mode d'emploi

CULTURE
18. À la découverte du musée du landau

SPORT
19. Marion Perraud va toujours plus haut

TEMPS FORTS
20-21. Retour en images

CONTACT / JEU CONCOURS
22. Vos élus à votre écoute / Jeu détente

MÉMO PRATIQUE
23. Services communautaires

Prochain numéro en janvier

ÉDITO — ORGANISATION DES TERRITOIRES

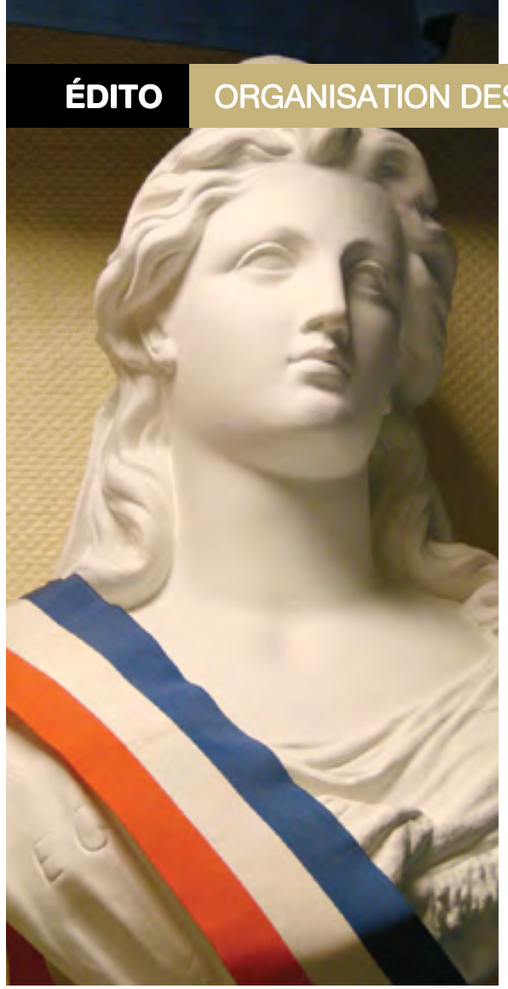

UN TERRITOIRE CONFIRMÉ ET OUVERT

Après l'adoption de la loi NOTRe cet été, le paysage intercommunal va connaître, en Sarthe comme ailleurs, de profondes modifications dans les mois et les années qui viennent. De fait, le législateur a souhaité renforcer l'intercommunalité en rendant obligatoires le transfert de certaines compétences communales aux communautés de communes. C'est par exemple le cas de l'eau et de l'assainissement collectif qui devront être communautaires en 2020 au plus tard. Le texte a aussi relevé le seuil minimum de population afin de regrouper les communautés les plus petites et de rationnaliser l'organisation territoriale. Avec ses dimensions et son dynamisme, le Sud-Est Manceau est quant à lui confirmé dans son périmètre et ses actions. Préparés dans la concertation, comme nous l'avons toujours fait, les transferts de compétences qui nous attendent se dérouleront sans difficultés, j'en suis convaincue. Quant aux rapprochements éventuels avec d'autres territoires, nous les examinerons de façon ouverte. Mais quoi qu'il arrive, soyez sûrs que nous nous efforcerons de maintenir et de développer l'attractivité de nos communes en préservant la cohérence des bassins de vie. ■

Martine Renaut
Présidente de la Communauté de Communes
du Sud-Est du Pays Manceau

SUR VOTRE AGENDA

10 au 21 novembre
Après l'Allemagne en 2014, le 26ème Festival Changé d'Air prend la direction de la Chine.

11 novembre
À Parigné-l'Évêque, les Yvrelles accueillent leur traditionnelle randonnée VTT d'automne.

21 et 22 novembre
Les Arts à Saint-Mars se consacrent cette année au thème du jardin avec de nombreuses animations.

05 décembre
10ème édition du Fil rouge communautaire « Serge Soualle » pour le Téléthon.

QUE RETENIR DE LA LOI NOTRe ?

Promulguée le 7 août dernier après de nombreux débats, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) confirme la montée en puissance des régions et des intercommunalités. Décryptage des principaux aspects du texte.

La loi NOTRe a pour vocation première de clarifier et de simplifier la répartition des responsabilités entre les différents échelons administratifs. À cette fin, elle définit la notion de « chef de file » et supprime la clause générale de compétence pour les régions et les départements, ce qui signifie qu'ils ne peuvent plus intervenir que dans les domaines que leur assigne la loi. Cela se traduit, pour l'essentiel, par le fait que les régions voient leur rôle s'accroître en matière de développement économique, d'aide aux entreprises et de transports, que les départements sont confirmés dans leurs missions sociales, et que les communautés de communes sont renforcées avec de nouvelles compétences obligatoires : principalement le tourisme, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (en 2018) et l'eau et l'assainissement collectif (en 2020). À noter par ailleurs que les métropoles* sont consolidées (avec l'absorption de compétences départementales) et que, pour les communautés de communes, les bassins de vie sont réaffirmés tandis que le seuil minimum de population est porté de 5 000 à 15 000 habitants (voir carte ci-contre).

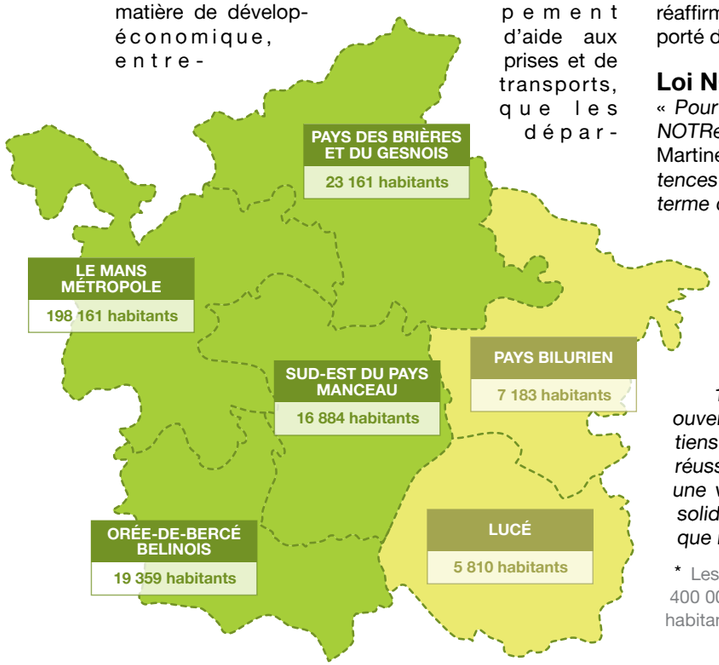

Loi NOTRe et Sud-Est Manceau

« *Pour le Sud-Est Manceau, les implications de la loi NOTRe sont aujourd'hui très claires* » dit la Présidente Martine Renaut. « *D'ici la fin du mandat, nos compétences seront significativement élargies, notamment en terme de gestion technique. Et nous allons par ailleurs faire porter nos efforts sur les mutualisations possibles entre nos communes et la communauté afin d'optimiser les financements et les actions. C'est une nécessité dont chacun désormais a conscience. Quant au périmètre du territoire, nous ne sommes pas tenus de le faire évoluer puisque nous avons près de 17 000 habitants. Pour autant, nous restons ouverts au dialogue* » poursuit-elle. Elle conclut : « *je tiens aussi à souligner que nos cinq communes ont réussi depuis de nombreuses années à construire une vraie communauté de services dans laquelle la solidarité est un moteur essentiel. Je reste persuadée que nous saurons maintenir cet état d'esprit* ». ■

* Les métropoles sont des intercommunalités de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants (il en existe aujourd'hui une dizaine en France).

EN BREF

■ ***À la suite du départ de Béatrix Becker, Béatrice Chauchard (photo de gauche) est arrivée à la Communauté de Communes à la rentrée en qualité d'agent comptable. Elle est notamment chargée de l'encaissement des recettes de l'École de musique. Elle occupait auparavant un poste de gestionnaire de ressources humaines à Le Mans Métropole. Par ailleurs, Valérie Beaufreton (photo de droite) qui intervenait ponctuellement auprès des services fonctionnels depuis plusieurs mois a maintenant rejoint l'équipe. Elle assure l'accueil de l'Hôtel Communautaire le vendredi et réalise des missions de secrétariat pour le service Environnement / Bâtiments.***

■ ***Le bilan d'activité 2014 de la Communauté de Communes est disponible sur le site Internet communautaire : http://www.sudestmanceau.fr à la rubrique Documentation.***

ESPACES VERTS : L'ENTRETIEN AU QUOTIDIEN

Emmanuel Hérillard, le spécialiste Espaces Verts de la Communauté de Communes.

Tonte, taille, désherbage, nettoyage… Toute l'année, le service Environnement de la Communauté de Communes gère les espaces verts placés sous sa responsabilité avec deux mots-clés : propreté et sécurité. Présentation.

Tous les espaces de verdure situés aux abords des zones d'activité économique, des déchetteries, des multi-accueils, de la salle Ouranos, de l'hôtel et des ateliers communautaires nécessitent un entretien continuel qui est assuré en régie directe par les services du Sud-Est du Pays Manceau.

Un calendrier bien rempli

« *De mi-mars à mi-octobre, nous effectuons les travaux de tonte à l'aide d'un microtracteur et d'une tondeuse. Chaque espace est tondu une fois toutes les trois semaines* », explique Emmanuel Hérillard, agent communautaire spécialisé en espaces verts. « *D'octobre à février, mais aussi régulièrement en été suivant la période de floraison des végétaux, nous nous occupons de la taille des haies et arbustes qui sont chacun traités deux fois par an* », ajoute-t-il. À ces travaux s'ajoute le désherbage des massifs, trottoirs et caniveaux, effectué à la main dans le respect de la législation « zéro phyto » qui interdit l'usage de pesticides dans les espaces verts publics. Par ailleurs, tout au long de l'année, les agents s'occupent du nettoyage des zones d'activité à l'aide de balayeuses, souffleurs et balais. « *On ramasse beaucoup d'emballages alimentaires, de bouteilles* », indique Emmanuel Hérillard. Enfin, au cours de l'hiver, il est aussi nécessaire d'entretenir le matériel.

Un plan d'intervention minutieux

Le travail du service poursuit deux principaux objectifs : garantir la sécurité des usagers et maintenir la propreté des espaces gérés. « *Nos interventions suivent un parcours bien précis. Nous commençons toujours par les ronds-points et carrefours, qui sont les lieux les plus sensibles en termes de sécurité, et nous poursuivons dans les cœurs de zones, qui sont les espaces les plus fréquentés. Pour finir, nous nous occupons des abords* », détaille Emmanuel Hérillard. « *Ponctuellement, nous réalisons des opérations conjointes avec le service Voirie communautaire pour les points difficiles d'accès, comme les talus ou certaines haies, qui nécessitent à la fois l'utilisation d'engins et d'outils manuels* », précise-t-il. Et une fois ces travaux terminés, il faut recommencer. Car la nature ne s'arrête jamais de pousser. ■

UN SERVICE RESSOURCE ACCESSIBLE À TOUS

Créé en 2012, l'Espace Emploi Formation est un service communautaire à destination des actifs en poste ou en recherche d'emploi et des entreprises du territoire. Ses missions : accompagner, conseiller et informer. Explications et témoignages.

Au sein de ses deux sites d'accueil sur la Communauté de Communes, l'un à l'Hôtel Communautaire à Parigné-l'Évêque et l'autre place de la mairie à Changé, les conseillères de l'Espace Emploi Formation reçoivent des particuliers aux profils et aux besoins variés, auxquels elles proposent un accompagnement sur mesure. Aide à la rédaction de candidatures, simulation d'entretien, conseils pour la recherche d'emploi, information sur les dispositifs de formation ou de validation d'acquis, diffusion de CV auprès d'employeurs… Chaque demande est traitée de façon personnalisée avec des outils adaptés tels que des entretiens ponctuels ou réguliers, des fiches documentaires et des ateliers thématiques pour découvrir les métiers, apprendre à rechercher un emploi ou se familiariser avec l'informatique. L'Espace Emploi Formation est également l'interlocuteur privilégié des entreprises sud-est mancelles. Il réceptionne leurs offres d'emplois et les met en relation avec les candidats susceptibles de répondre à leurs attentes. Il est en somme un intermédiaire du monde du travail disposant d'un atout majeur : la connaissance du territoire et de ses habitants. ■

Cédric Lhuissier, Parignéen en reconversion professionnelle, et Séverine Charbonnier, Saint-martienne anciennement en recherche d'emploi, ont tous deux fait appel à l'Espace Emploi Formation pour les assister dans leurs démarches. Ils racontent.

« J'avais l'habitude de venir à l'Espace Emploi Formation depuis longtemps pour consulter des offres d'emploi et avoir de l'aide pour écrire mon CV et mes lettres de motivation. Je travaillais comme mécanicien autonome depuis plus d'un an quand j'ai eu un accident de travail qui m'a rendu inapte à l'exercice de ce métier. Les conseillères m'ont alors proposé de faire un bilan de compétences afin de trouver un domaine dans lequel me reconvertir. Cette étape m'a permis de confirmer l'idée d'orientation que j'avais : devenir contrôleur technique automobile. Elles m'ont ensuite aidé à remplir les papiers et trouver les bons interlocuteurs pour obtenir une formation rémunérée. Quand on est seul, ce n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser ou à quoi on a droit. Les conseillères, elles, connaissent bien leur sujet et ont un réseau solide qu'elles n'hésitent pas à solliciter. Elles ont su me proposer des solutions adaptées à ma situation. J'ai beaucoup apprécié leur écoute et leur accueil. » ■

« C'est la mairie de Saint-Mars-d'Outillé qui m'a parlé de l'Espace Emploi Formation. J'étais au chômage depuis plusieurs années et je recherchais un poste compatible avec les impératifs de ma vie de famille. Je ne savais pas trop comment valoriser mon expérience car j'avais occupé des emplois dans des domaines très variés : restauration, agriculture, bâtiments… Les conseillères m'ont expliqué comment adapter mon CV en fonction des offres auxquelles je postulais, elles m'ont aidé à le mettre en page et m'ont donné des pistes de sites à consulter. Je n'y étais venue que deux fois lorsqu'elles ont reçu une offre d'emploi qui correspondait à mon profil. Elles m'ont parlé du poste, et comme j'étais intéressée elles ont appelé l'entreprise pour proposer ma candidature. La semaine suivante, j'avais un entretien et quelques jours plus tard je commençais à travailler ! On peut vraiment dire que c'est un service réactif et efficace. Je l'ai déjà recommandé à plusieurs reprises autour de moi. » ■

PETITE ENFANCE : UNE KERMESSE D'ÉTÉ TRÈS RÉUSSIE

Organisée à Brette-les-Pins en juillet dernier, la fête de fin d'année du Relais Petite Enfance communautaire a réuni enfants et accompagnateurs autour d'animations consacrées aux cinq sens. Un temps de découverte et de plaisirs partagés.

Avec soixante-dix enfants et une cinquantaine d'adultes présents (assistantes maternelles, parents, professionnels des multi-accueils communautaires), la traditionnelle kermesse du Relais Petite Enfance a de nouveau remporté un vif succès. Cette année, les ateliers proposés portaient sur les cinq sens : le goût, via une dégustation de produits locaux, l'ouïe, via la fabrication de maracas avec des graines, la vue, via un jeu de bulles de savon multicolores, le toucher, via le contact avec plusieurs matières très différentes dans des bacs où les enfants marchaient pieds nus, et l'odorat, via un loto des parfums. L'occasion pour les petits d'éprouver des sensations parfois inédites et pour les grands de les accompagner dans la bonne humeur. Et quel plaisir de repartir à la maison avec sa maracas et son petit pot de fleur !

À la découverte des sensations.

Les rendez-vous du dernier trimestre

Après la réunion de rentrée du Relais qui s'est déroulée le 15 septembre dernier, et qui a permis aux assistantes maternelles de dresser le bilan de la saison passée, deux rendez-vous sont d'ores et déjà programmés. Tout d'abord avec une conférence le 19 novembre à l'Hôtel Communautaire, en partenariat avec l'Institution de Retraite Complémentaire des Employés de particuliers (IRCEM) et plusieurs relais petite enfance du secteur, afin de faire le point sur la retraite et la prévoyance.

Ensuite à Noël le 16 décembre avec un spectacle gratuit au Foyer Loisirs de Parigné-l'Évêque. ■

Zoom

Pour participer aux animations du Relais Petite Enfance : 02 43 40 19 01.

EN BREF

■ Une étude vient d'être lancée avec la collaboration de Mairie Conseil et des partenaires locaux sur l'éventuelle transformation du Rabelais en centre social intercommunal. L'Écho Communautaire vous tiendra prochainement informés des suites réservées à ce travail.

■ Vos enfants participent ou vont participer à l'Accueil de Loisirs 3-11 ans ? L'équipe enfance du Centre socioculturel François Rabelais renouvelle le projet qui détermine ses actions et ses animations. Elle vous invite donc vous, parents, à intégrer des réunions de réflexion. Cinq réunions conviviales et accessibles sont programmées entre octobre et décembre. Première date : jeudi 1er octobre de 20h à 21h30 au Rabelais à Changé.

■ Vous êtes étudiant ? Vous êtes disponible le mercredi après-midi ? Le Rabelais recherche des animateurs ayant le diplôme du BAFA pour l'Accueil de Loisirs 3-11 ans. Contactez Sophie Carré, coordinatrice enfance, au 02 43 40 13 04 ou sur enfance-jeunesse@lerabelais.org.

■ Le programme des sorties Espaces Jeunes 11-17 ans de septembre à décembre est disponible en téléchargement sur www.lerabelais.org. Au menu : deux soirées 100% filles, simulateur auto, match d'impro, Festival Bebop... pour tous les jeunes du territoire !

LA PRÉVENTION DÉCHETS EN ACTION

À l'été 2016, le Programme Local de Prévention des Déchets auquel participe la Communauté de Communes avec le Pays du Mans arrive à son terme. Il cède la place à un nouveau plan aux perspectives élargies. Bilan d'étape à l'occasion de cette transition.

Gobelet réutilisable = 0 déchet.

Réduire les déchets ménagers (ordures résiduelles et collecte sélective hors déchetterie) de 7% à l'échelle du Pays du Mans entre 2010 et 2015, tel était l'objectif du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD). Un pari réussi : « *nous avons enregistré une baisse de 9,5% sur l'ensemble du territoire* », indique Florian Roquinarc'h, chargé de mission environnement au Pays du Mans. Pour ce faire, 11 leviers d'action ont été déterminés afin de sensibiliser les particuliers et les institutions tant à la prévention qu'à la gestion des déchets.

Des actions diverses et variées

En Sud-Est Manceau, les communes comme la Communauté se sont prêtées au jeu en proposant, en partenariat avec le Pays du Mans, de multiples activités : animations auprès des scolaires lors des Temps d'Activités Périscolaires et des fêtes d'écoles, ateliers et expositions thématiques à destination du grand public, opérations de développement du compostage... Toujours avec un même mot d'ordre : transmettre les bons gestes. Ainsi, les participants aux animations ont pu par exemple apprendre à faire leurs produits ménagers ou cuisiner les restes de leurs frigos. Par ailleurs, de leur côté, les institutions et associations sud-est mancelles n'ont pas été en reste avec la mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage dans les restaurants scolaires ou la réalisation de gobelets lavables.

Une cible élargie

Le nouveau plan de prévention, lancé cette année, poursuit les démarches initiées dans le programme précédent tout en déployant de nouvelles actions vers un autre public : les professionnels. « *Nous allons mener une réflexion avec les entreprises et la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de déterminer les synergies et mutualisations possibles : pour que le déchet de l'une devienne une ressource pour l'autre, grouper les achats, services... C'est ce qu'on appelle l'économie circulaire* », explique Florian Roquinarc'h. Par ailleurs, les élus de la commission Environnement du Sud-Est Manceau envisagent de nouvelles pistes comme la création d'une recyclerie pour donner une deuxième vie aux objets usagés, la valorisation des commerces engagés dans le développement durable ou l'optimisation des coûts et services liés au traitement des déchets. Avec un nouvel objectif : moins 10% de déchets en ordures ménagères et en déchetterie sur la période 2010-2020. ■

PARTICIPEZ À NOS ATELIERS !

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET

Mardi 24 novembre • 17h à 20h
Fabriquer ses cosmétiques • Brette-les-Pins

Mercredi 25 novembre • 14h à 17h
Fabriquer son arbre de Noël • Changé

Mercredi 25 novembre • 20h à 22h
Furoshiki pour tous • Challes

Mardi 01 décembre • 17h à 20h
Fabriquer du mobilier en palettes • Saint-Mars-d'Outillé

Mercredi 02 décembre • 14h à 17h
Fabriquer du mobilier en palettes • Parigné-l'Évêque

Inscriptions obligatoires et information :
02 43 40 09 98 / contact@cc-sudestmanceau.fr

EN BREF

■ ***Mémo tri : les couverts, verres et nappes jetables ne doivent pas être déposés dans le bac de tri sélectif.***

■ ***Les rapports d'activité « déchets » et « assainissement non collectif » de l'année 2014 sont disponibles en ligne sur http://www.cc-sudestmanceau.fr à la rubrique Documentation.***

NE JETEZ PAS LES BIDONS ET LES FLACONS EN PLASTIQUE AYANT CONTENU DES TOXIQUES DANS VOTRE BAC JAUNE. PORTEZ-LES EN DÉCHETTERIE.
PROVISCO 5000
Diesel
Action
INSECTESTOP

Zoom

Les emballages en plastique ayant contenu des produits toxiques comme les phytosanitaires, les solvants ou les huiles moteur doivent être portés dans le réseau de déchetteries. Pour repérer ces emballages, fiez-vous aux symboles suivants :

Pour ce qui des emballages en plastique, le bac jaune est réservé aux flacons et aux bouteilles ayant contenu du soda, de l'eau, de l'huile alimentaire, du lait, de la soupe, du jus de fruit, de la sauce (mayonnaise, ketchup...), de l'adoucissant, de la lessive, du liquide vaisselle, du shampoing, du bain moussant ou du gel douche.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

L'année dernière, vous avez été plus de 6 000 à venir applaudir les élèves musiciens du Sud-Est Manceau à l'occasion des 47 manifestations auxquelles a participé l'École. À vos agendas pour cette nouvelle saison qui s'annonce riche et pleine de nouveautés.

Pour sa troisième rentrée, l'École communautaire de musique du Sud-Est Manceau réaffirme sa vocation d'ouverture en proposant de nombreuses rencontres au public. Tout d'abord, comme les saisons passées, les Métissons (concerts d'élèves) resteront programmés dans la quinzaine de jours qui précèdent chaque période de vacances scolaires. Par ailleurs, des projets originaux initiés et portés par les enseignants se traduiront par des spectacles thématiques complets tout au long de la saison. Notamment, les classes de formation musicale prépareront, sur le temps de cours, un concert autour des Ogres de Barback. En complément, un séjour musique, temps fort du printemps auquel pourrait se joindre le chœur ado Sin saya, sera organisé avec un metteur en scène. Bien sûr, l'École répondra aussi à l'invitation des communes pour les festivités de Noël ainsi que pour la Fête de la Musique au mois de juin, et, dans le cadre des interventions en milieu scolaire, elle participera à des spectacles d'écoles. En outre, l'École consolide ses partenariats, particulièrement avec le Rabelais pour deux concerts et une exposition.

L'année des cuivres

Poursuivant la collaboration qu'elle développe avec les autres écoles territoriales du Sud-Sarthe, et après le thème des cordes en 2014-2015, l'École communautaire se consacrera aux cuivres cette année. Enfin, la saison s'achèvera dans la bonne humeur avec un pique-nique musical convivial auquel tous les amoureux de la musique sont conviés. Pour être tenu informé de la programmation de l'École, n'hésitez pas à vous inscrire à sa lettre d'information électronique et à vous abonner aux actualités du site Internet communautaire (voir article sur les flux RSS page 17). ■

En 2015-2016, les cuivres seront à l'honneur.

RÉSERVEZ VOS DATES
(planning prévisionnel sous réserve de modifications ultérieures)

Samedi 12 décembre « Stabat mater » • Changé
Samedi 12 décembre Sin Saya • Parigné-l'Évêque
Vendredi 18 décembre Concert de Noël • Saint-Mars-d'Outillé
Samedi 19 décembre Concert de Noël • Brette-les-Pins
Samedi 30 janvier Cabaret jazzy • Parigné-l'Évêque
Samedi 19 mars Expo en musique « voyage dans l'hémisphère sud » • Changé
Samedi 26 mars « Au Choeur de la Chanson Française » • Parigné-l'Évêque
Samedi 21 mai Just Gospel • Saint-Mars-d'Outillé
Dimanche 22 mai Conte musical « Pitt Ocha » • Challes
Vendredi 10 et samedi 11 juin Exposition « L'année des cuivres » • Parigné-l'Évêque
Dimanche 12 juin Concert « L'année des cuivres » • Parigné-l'Évêque
Mercredi 15 juin Conte musical « Pitt Ocha » • Parigné-l'Évêque
Samedi 18 juin Sin Saya à la Fête de la musique • Parigné-l'Évêque
Samedi 18 juin Just Gospel à la Fête de la musique • Parigné-l'Évêque
Dimanche 19 juin Concert « L'année des cuivres » • Château-du-Loir
Samedi 25 juin Fête de l'École communautaire • *Site à déterminer*
Samedi 02 juillet Concert « L'année des cuivres » • Mamers

CIRCUITS COURTS : FAVORISER LA CONSOMMATION ET L'ÉCONOMIE LOCALES

La vente directe sur les marchés est l'exemple type du circuit court.

Le circuit court est un mode de distribution des denrées agricoles qui consiste à réduire au maximum le nombre d'intermédiaires qui interviennent entre le producteur et le consommateur. Depuis plusieurs années, ce type de commercialisation se développe au plan local en répondant à des enjeux forts : préservation de l'environnement, qualité et traçabilité des produits, relocalisation des pratiques alimentaires, renforcement des liens entre les habitants d'un territoire et les agriculteurs qui y exercent. Tour d'horizon d'une autre façon de produire et de consommer.

Avec Damien Fihey, fournisseur de l'AMAP parignéenne, c'est direct du producteur au consommateur.

DE LA PROXIMITÉ TERRITORIALE À LA PROXIMITÉ RELATIONNELLE

Définis par le Ministère de l'Agriculture comme un mode de commercialisation engageant au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, les circuits courts entraînent de fortes implications économiques, sociales, identitaires et environnementales. Précisions.

Avec leur ancrage territorial affirmé et le nombre très limité d'intervenants qu'ils mobilisent en terme de distribution, les circuits courts se caractérisent par une double proximité : géographique et humaine. En outre, et sans se restreindre à la seule agriculture Bio, ils défendent le plus souvent une certaine qualité des produits (voir par exemple l'article sur la charte du Pays du Mans en page 16).

Des enjeux majeurs

Sur le plan de la vie économique, les circuits courts jouent un rôle non négligeable. La suppression des intermédiaires permet en effet aux producteurs de mieux maîtriser la fixation des prix tout en offrant aux consommateurs des coûts plus justes. De plus, ce type de commercialisation induit de l'activité annexe immédiate (transformation, vente...), ce qui maintient ou crée de l'emploi local, et renforce la présence de fermes en zones périurbaines. Au niveau social, les circuits courts favorisent les échanges et les retours directs entre les agriculteurs et ceux qui consomment leur production. Des relations enrichissantes se nouent ainsi, développant la confiance entre les différents acteurs. Dans cet esprit, il faut également souligner les enjeux identitaires des circuits courts. Incontestablement, ils valorisent les métiers de l'agriculture, particulièrement via la vente directe à la ferme, en offrant aux producteurs la possibilité de suivre de bout en bout la vie de leurs produits. Cette gratification rejaillit d'ailleurs sur l'image globale du territoire. Enfin, les circuits courts prennent toute leur part à la préservation de l'environnement en limitant les déchets (les produits sont généralement vendus frais et avec peu d'emballages), en sauvegardant la biodiversité et la santé (environ 30% des producteurs engagés dans les circuits courts sont en Bio) et en contribuant à la limitation de la consommation énergétique (les circuits courts sont plutôt moins consommateurs de transports que les circuits classiques).

Consommer autrement

Si à l'origine, le choix de privilégier les circuits courts pouvait relever d'un acte quasi militant en faveur des agricultures biologique ou raisonnée et ne concernait qu'un nombre restreint de personnes, il est aujourd'hui partagé par de plus en plus de consommateurs. Outre qu'elle témoigne d'un souci de se nourrir de façon plus saine, cette « démocratisation » conduit à développer ou à conserver une économie agro-alimentaire de proximité non délocalisable. ■

LES DIFFÉRENTS MODÈLES DE CIRCUITS COURTS

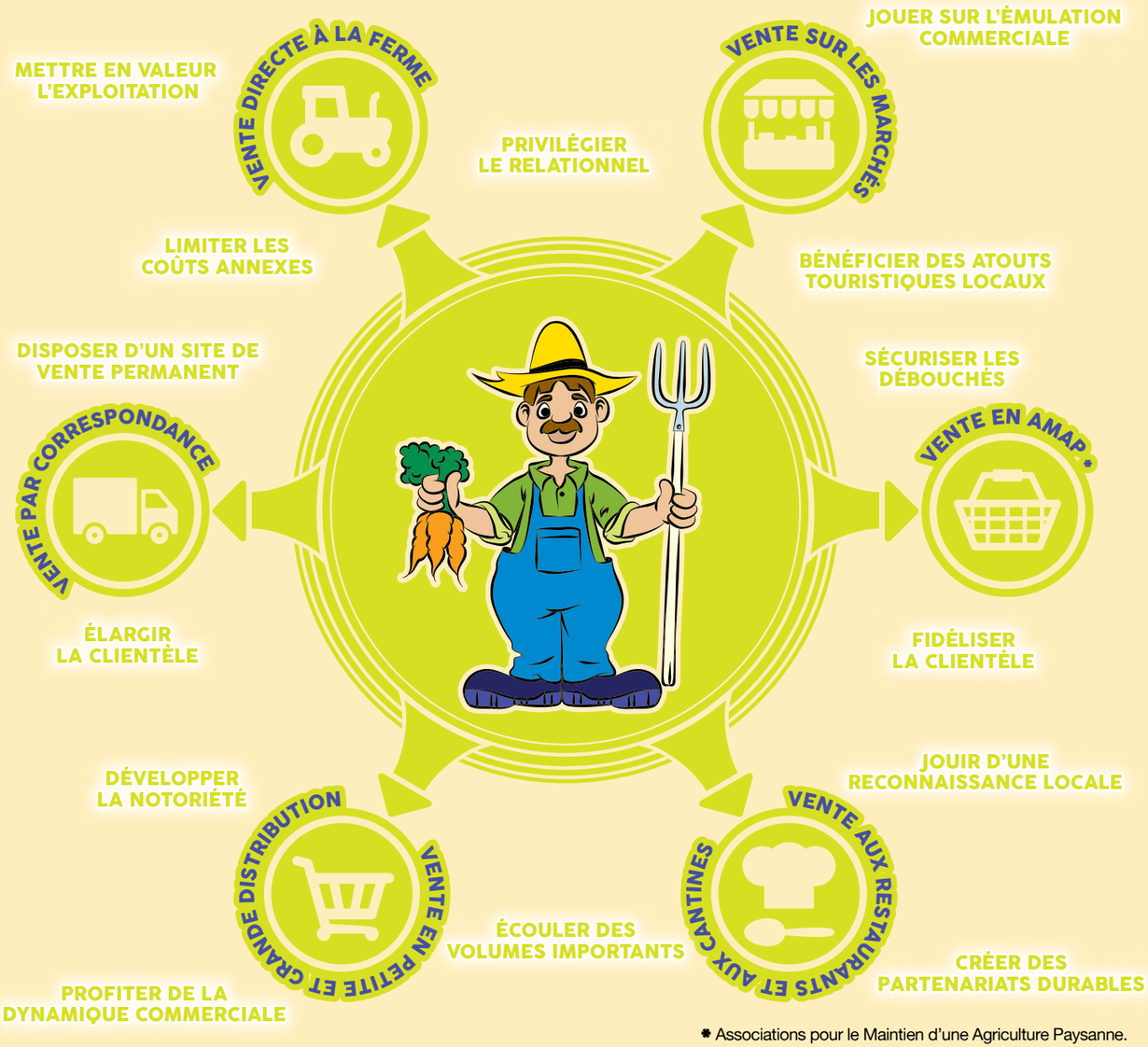
METTRE EN VALEUR L'EXPLOITATION
VENTE DIRECTE À LA FERME
JOUER SUR L'ÉMULATION COMMERCIALE
VENTE SUR LES MARCHÉS
PRIVILÉGIER LE RELATIONNEL
LIMITER LES COÛTS ANNEXES
BÉNÉFICIER DES ATOUTS TOURISTIQUES LOCAUX
DISPOSER D'UN SITE DE VENTE PERMANENT
SÉCURISER LES DÉBOUCHÉS
VENTE PAR CORRESPONDANCE
VENTE EN AMAP*
ÉLARGIR LA CLIENTÈLE
FIDÉLISER LA CLIENTÈLE
DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ
JOUIR D'UNE RECONNAISSANCE LOCALE
VENTE EN PETITE ET GRANDE DISTRIBUTION
VENTE AUX RESTAURANTS ET AUX CANTINES
ÉCOULER DES VOLUMES IMPORTANTS
PROFITER DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE
CRÉER DES PARTENARIATS DURABLES

* Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

CIRCUIT COURT = VENTE DIRECTE OU VENTE INDIRECTE AVEC UN SEUL INTERMÉDIAIRE

TROUVER DES PRODUCTEURS PRÈS DE CHEZ SOI

www.acheteralasource.com ● www.mon-producteur.com ● www.bienvenue-a-la-ferme.com ● www.approximité.fr

LE CIRCUIT COURT DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS

Les circuits courts, la Parignéenne Chantal Provost les connaît bien. Chaque semaine, elle remplit son frigo de produits achetés sur le marché, à l'AMAP ou en coopératives. Rencontre avec une amoureuse du goût et de la proximité qui nous explique sa façon de consommer.

Tous les vendredis soir, Chantal Provost se rend dans le sous-sol de l'accueil périscolaire à Parigné-l'Évêque pour la distribution hebdomadaire de légumes organisée par l'AMAP. Et quand elle reçoit son panier, c'est toujours un peu la surprise. « *Suivant la saison, les quantités et le type de légumes varient. On redécouvre ainsi des légumes anciens qu'on n'aurait pas forcément pensé à cuisiner de soi-même* », apprécie-t-elle. Un mode de consommation qui, au début, nécessite un peu d'adaptation mais s'est très vite intégré à son organisation. « *On peut choisir de partager son panier avec une autre famille. Moi j'en prends un entier, et quand j'ai un produit en quantité supérieure à ma consommation, je le cuisine et le congèle. Le producteur a souvent de bonnes idées de recettes. Et depuis cette année, une caisse d'échange entre les adhérents a été mise en place au cas où on n'aimerait vraiment pas un légume* », explique-t-elle. Pour les autres denrées alimentaires, Chantal Provost cherche également à supprimer ou réduire au maximum les intermédiaires : elle achète du pain, du fromage, de la viande et des fruits aux producteurs qui approvisionnent périodiquement l'AMAP parignéenne, et fréquente le reste du temps les marchés et coopératives.

Chantal Provost et son panier du vendredi.

Qualité, engagement et sociabilité

Ce qui compte avant tout ? « *C'est le goût, la qualité, la fraîcheur des produits* », martèle-t-elle. Et au-delà de ces questions gustatives, elle met en avant une certaine vision de la consommation. « *Avoir un lien direct avec le producteur, échanger avec lui et savoir que mon argent lui revient directement sont des aspects fondamentaux pour moi. J'apprécie le fait d'être actrice de ma consommation* », indique-t-elle. Une philosophie qui correspond bien à la charte des adhérents de l'AMAP, laquelle leur demande de s'engager à participer régulièrement à l'installation du stand de distribution et à réaliser des ateliers pédagogiques à la ferme. « *Ce sont des moments de convivialité très agréables, on discute, certains amènent leurs enfants* », confie-t-elle. Et elle est tellement convaincue que depuis deux ans, elle gère le secrétariat au sein de l'AMAP de Parigné-l'Évêque. « *Pour l'instant, nous sommes une vingtaine d'adhérents, et de plus en plus de gens sont intéressés. Tout le monde est le bienvenu !* », conclut-elle. ■

VOUS AVEZ DIT AMAP ?

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) permet de mettre en relation des producteurs et des consommateurs qui s'engagent mutuellement, pour les premiers à fournir des produits de qualité et pour les seconds à payer à l'avance leur part de récolte en acceptant la part d'incertitude inhérente à l'activité agricole. Le Sud-Est Manceau compte deux AMAP sur son territoire :

■ À Changé, distribution tous les mardis de 17h45 à 19h au garage de la mairie.
Contact : Élisabeth Huger (02 43 76 24 15), Marie-Odile Breteau (06 84 04 82 65) ou Magali Le Coq (06 08 34 18 29).

■ À Parigné-l'Évêque, distribution tous les vendredis de 18h à 19h dans le sous-sol de l'accueil périscolaire rue des écoles.
Contact : Chantal Provost (chantal-provost@wanadoo.fr) ou Sébastien Delavaud (delavaud_sebastien@yahoo.fr).

Saint-Mars-d'Outillé

Nouveauté de rentrée dans l'association Loisirs Saint-Mars avec la création d'une section loisirs de tennis de table. Deux créneaux sont proposés le mercredi à la salle des loisirs : de 17h à 18h30 pour les jeunes à partir de 8 ans et de 20h à 22h pour les adultes. Information auprès de Jean-Louis Daubias au 06 83 21 33 58.

Changé

Les nouveaux Changéens ont été accueillis en cette rentrée 2015 à l'occasion du forum associatif. Ils ont été une vingtaine à répondre à l'invitation de la municipalité et à visiter les infrastructures communales et intercommunales. Une bonne façon de s'intégrer.

Brette-les-Pins

Pour la 7ème édition de la randonnée gourmande brettoise, les 502 participants ont dégusté des spécialités de Gascogne sous un soleil radieux. Ils ont également beaucoup apprécié l'animation musicale assurée par la Bandas de Saint-Mars-d'Outillé. Tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine mais le thème est encore secret.

Parigné-l'Évêque

Depuis le début de l'année, une navette est proposée aux personnes âgées qui vivent à Parigné-l'Évêque et qui ont des difficultés pour aller faire leurs courses. Assuré par des élus municipaux, le service bénéficie aujourd'hui à une dizaine de personnes. Information auprès de la mairie au 02 43 50 31 31.

Challes

La météo contraire n'a pas découragé les membres de l'association des parents d'élèves ni la vingtaine d'exposants qui a répondu favorablement à l'invitation du traditionnel vide-greniers challois. À noter que le soleil de l'après-midi a permis que le forum associatif se déroule dans de bonnes conditions. Tant mieux !

Une charte pour promouvoir les produits locaux de qualité

LA CHARTE QUALITÉ PROXIMITÉ DU PAYS DU MANS

Afin de développer une véritable filière de commercialisation de produits locaux de qualité à l'échelle du Pays du Mans, une charte d'engagement a été mise en place depuis 2013 avec l'étroite collaboration des professionnels concernés. Le point sur le dispositif.

Agriculteurs, restaurateurs, responsables de restaurants collectifs publics, transformateurs, ils sont aujourd'hui près d'une cinquantaine à adhérer à la démarche initiée par le Pays du Mans et qui implique de nombreux acteurs du territoire : élus du Pays, départementaux, régionaux, chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, de métiers et de l'artisanat, Groupement des Agriculteurs Biologiques, Conseil de Développement. Objectifs ? Favoriser le maintien d'une agriculture périurbaine, préserver des activités et des emplois non délocalisables, renforcer les liens entre producteurs et consommateurs, encourager la réalisation de menus à base de produits locaux.

Quatre critères

En approuvant la charte, les professionnels s'engagent à respecter et à défendre quatre critères : la proximité, la saisonnalité, la traçabilité et la durabilité. Le dispositif s'inscrit donc dans une approche environnementale (moins de transports et moins de déchets), mais aussi sociale (relations privilégiées entre agriculteurs, artisans, consommateurs), et économique (sauvegarde de l'activité locale). Il convient de signaler que la participation à la démarche est un acte volontaire de la part du professionnel. Sur la base de son engagement à honorer les valeurs de la charte, un comité de suivi apprécie son implication et lui délivre un identifiant sous la forme d'un logo qu'il peut utiliser dans sa communication. Afin de conforter l'esprit de progression, le comité de suivi propose un renouvellement d'adhésion tous les deux ans sur appui d'une visite permettant de constater les éventuels changements opérés.

Sud-Est Manceau

Sur le territoire de la Communauté de Communes deux artisans bouchers charcutiers traiteurs sont impliqués : Mickaël Doire à Changé et Jacques Ribot à Parigné-l'Évêque. Les restaurants scolaires de Changé et de Parigné-l'Évêque sont également parties prenantes avec un effort tout particulier sur la lutte contre le gaspillage. D'autres professionnels sont en cours de réflexion et la liste pourrait donc prochainement s'allonger. ■

Zoom

Le Pays du Mans a créé un site Internet pour suivre les actualités de la charte et l'adhésion des nouveaux membres : http://www.qualite-proximite.com

FLUX RSS, MODE D'EMPLOI

Suivre l'actualité de vos sites favoris sans avoir besoin de vous y connecter chaque jour, c'est possible ! Comment ? Grâce aux flux RSS. Si vous ne savez pas de quoi il s'agit, lisez vite ce qui suit et vous deviendrez en quelques clics un utilisateur de flux averti.

Si l'expression « flux RSS » - on dit aussi fil RSS - paraît un peu déroutante au premier abord, il s'agit en fait d'un dispositif assez simple. Pour preuve, les lettres RSS signifient en anglais « really simple syndication », autrement dit « syndication très facile ». Un flux RSS est un fichier informatique produit par un site internet et mis à jour automatiquement dès qu'un nouveau contenu est publié sur ce site. Les utilisateurs du flux reçoivent ainsi une notification reprenant généralement le titre, le descriptif, une illustration et le lien vers l'intégralité du contenu dès sa mise en ligne. Sur le site du Sud-Est Manceau par exemple, à chaque fois qu'une nouvelle actualité comme un concert ou une sortie est mise en ligne, vous recevez un message. C'est ce qu'on appelle la « syndication de contenu ».

Première étape : choisir son application

Pour lire les flux RSS, il faut une application qui fait office de lecteur. Si vous voulez les consulter sur un ordinateur, vous pouvez utiliser le lecteur intégré de votre navigateur web (pour les utilisateurs de Google Chrome, il est cependant nécessaire d'installer au préalable une extension), qui vous permettra d'enregistrer le flux à la manière d'un favori ou d'un marque-page. Vous pouvez aussi employer une application dédiée comme Netvibes, qui propose des fonctionnalités d'affichage plus poussées. Si vous souhaitez recevoir les flux sur votre smartphone, vous devez télécharger une application. Il en existe beaucoup et la plupart sont gratuites. Là encore, certaines ont un design très épuré, comme RSS Reader ou Sparse RSS, d'autres plus travaillé comme Palabre.

Deuxième étape : déterminer les sites web à suivre

Une fois que vous avez choisi votre lecteur, vous devez lui indiquer quel(s) site(s) vous souhaitez suivre. Pour ce faire, rendez-vous sur le site en question et récupérez l'adresse web de son flux. Elle est généralement accessible, comme pour le site de la Communauté de Communes, via une rubrique nommée Abonnement ou grâce au symbole RSS : RSS. La plupart du temps, elle se compose de l'adresse du site à laquelle est ajouté le suffixe « feed », par exemple http://www.cc-sudestmanceau.fr/wp/feed. Vous pouvez aussi, notamment sur les lecteurs pour smartphone ou sur Netvibes, rechercher directement le site à suivre depuis votre application en indiquant son adresse web – pour le Sud-Est Manceau http://www.cc-sudestmanceau.fr – ou de simples mots-clés (par exemple « Sud-Est Manceau »). Une fois que vous l'avez trouvé, vous vous y abonnez, et voilà le tour est joué. Vous pouvez suivre autant de sites que vous le souhaitez, toutes les notifications vous informant de leurs nouveautés seront centralisées dans votre lecteur, un peu à la manière d'une boîte de courriel. Il n'y aura plus qu'à vérifier si le facteur est passé ! ■

À LA DÉCOUVERTE DU MUSÉE DU LANDAU

L'été dernier dans la zone d'activité des Ravalières à Changé, un curieux musée a ouvert ses portes. Entre deux restaurations de landaus, Jean Piron, son créateur, nous reçoit pour une visite guidée qui promet d'être intéressante.

Jean Piron guide les visiteurs avec le sourire.

À 79 ans, Jean Piron est un retraité dynamique avec une passion atypique : les landaus. « *J'ai commencé ma collection un peu par hasard, alors que je travaillais sur un chantier à Bessé-sur-Braye. Le propriétaire avait un vieux landau dont il souhaitait se débarrasser, alors je l'ai récupéré* », se souvient Jean Piron. Au gré de brocantes et de rencontres, il récupère, achète et reçoit des modèles de toutes tailles et époques qu'il rénove patiemment. « *Je travaille cinq heures par jour pour réparer ces landaus. Je les nettoie, les repeins dans leur couleur d'origine et change les tissus. Je m'approvisionne souvent chez Emmaüs car on y trouve des étoffes anciennes qu'on ne voit nulle part ailleurs* », explique l'ancien peintre en bâtiment.

Des landaus et des chapeaux

Et le résultat est bluffant : sa collection comptabilise au total 52 landaus datant de 1850 à 1970 qui paraissent presque neufs. Bien décidé à partager son trésor avec le public, Jean Piron réalise plusieurs expositions puis récupère début 2015 un local industriel qu'il décrasse et repeint entièrement pour y installer son musée. Inauguré début juillet, celui-ci a déjà reçu plus de 130 visiteurs. « *Et ce n'est qu'un début* », affirme Jean Piron. Outre les landaus, le musée présente aussi une collection de couvre-chefs centenaires en très bon état de conservation : chapeaux melons, hauts de forme, canotiers et coiffes sarthoises témoignent de la carrière de costumier que Jean Piron a menée parallèlement à son métier pendant quinze ans.

Un accueil chaleureux

Car finalement, ce qui retient le plus l'attention dans ce musée insolite n'est pas tant sa collection que la personnalité de son fondateur. Désireux de transmettre sa passion à ses visiteurs, Jean Piron ne tarit pas d'anecdotes qui permettent à ses landaus de reprendre vie sous leurs yeux : emplacement à bouillotte caché sous un coussin, matériaux de construction inattendus comme la porcelaine ou le carton… On n'en dévoilera pas davantage, mais si vous souhaitez en savoir plus, Jean Piron se fera un plaisir de vous accueillir du mercredi au dimanche de 14 heures à 18 heures au 2 boulevard des Ravalières à Changé. ■

EN BREF

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux de la Sarthe organise, du 9 octobre au 15 novembre, son 19ème festival Mots d'Hiver dédié à l'univers du conte. Il fera cette année deux escales en Sud-Est Manceau :
■ Dimanche 18 octobre à 15h à la salle polyvalente de Saint-Mars-d'Outillé avec le spectacle « Le bon côté de la tartine » (réservation par téléphone au 02 43 39 66 56).
■ Jeudi 12 novembre à 20h30 au lycée agricole de Brette-les-Pins avec le spectacle « Clued'home » ((réservation par téléphone au 02 43 75 89 88).
Pour plus d'informations, rendez-vous sur http://www.fdfr72.com/mots-dhiver.

MARION PERRAUD VA TOUJOURS PLUS HAUT

À 18 ans, Marion Perraud a déjà un palmarès impressionnant. Championne de France de saut d'obstacles en 2014, vice-championne de France au concours complet en 2015, elle fait la fierté du Poney-club de Changé.

Pour Marion Perraud, l'équitation est une passion qui remonte à son plus jeune âge. « *J'avais trois ans la première fois que j'ai chevauché un poney* », se souvient-elle. Elle fait ses premiers galops au club de Changé et y réalise tout son apprentissage. « *Les coachs sont à l'écoute et l'ambiance est très conviviale* », apprécie-t-elle. En 2010, la jeune cavalière participe à sa première compétition, et à partir de 2012 elle enchaîne les concours. « *Pas pour gagner, mais parce que j'aime les disciplines qu'on y pratique* », déclare-t-elle. Et pourtant, le succès est bien là, à tel point que sa coach l'emmène se frotter à des cavaliers plus expérimentés à travers la Sarthe.

Un sport exigeant

« *J'effectue deux types de compétitions : le concours de saut d'obstacles proprement dit, et le concours complet d'équitation qui comporte une épreuve de dressage, une de cross et une de saut d'obstacles* », explique Marion Perraud. Des disciplines dont la maîtrise nécessite calme et patience pour mémoriser efficacement les difficultés des parcours imposés et éviter que le cheval ne s'affole. « *Il faut aussi un peu de stratégie pour mettre la pression sur les autres concurrents* », ajoute Philippe Perraud, son papa. Autant de qualités que Marion Perraud possède et qui lui ont permis de briller dans les différents concours juniors auxquels elle a participé. « *À partir de l'année prochaine, je passerai en catégorie amateur. Je tenterai une hauteur d'obstacles plus élevée, mais je ne pourrai pas aller au-delà car j'aurai atteint les limites physiques de Rocklina d'Yvré, ma jument* », indique-t-elle.

Marion Perraud et Rocklina d'Yvré en action.

Une relation privilégiée avec son poney

En effet la motivation première de Marion Perraud,c'est le contact avec son animal et lui uniquement. « *Je ne monte que Rocklina d'Yvré. J'aime les sensations que j'éprouve quand je suis sur elle, je lui parle. On a lien très particulier* », révèle-t-elle. Elle s'entraîne au club cinq à six fois par semaine et profite souvent de trous dans son emploi du temps universitaire pour lui rendre visite. « *À la rentrée prochaine, je partirai m'installer à Nantes, donc je ne verrai Rocklina d'Yvré que le week-end. Ma petite sœur, Zoé, qui fait de l'équitation depuis plusieurs années, prendra la relève* », dit-elle avec un brin de nostalgie. La jeune femme, actuellement en licence de géographie, aspire à devenir professeur des écoles. Gageons qu'elle saura murmurer aussi bien à l'oreille des enfants qu'à celle de sa jument. ■

06 au 11 juillet 2015

Une quinzaine d'agents intervenant sur le temps périscolaire dans les écoles du Sud-Est Manceau parachèvent leur formation afin d'obtenir le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Objectif : offrir un service harmonisé et de qualité sur l'ensemble du territoire communautaire. Une plus-value à la fois pour les familles et pour les agents.

juillet et août 2015

Séjours variés et activités thématiques originales au programme des vacances organisées par le Rabelais. Mention particulière à la soirée famille qui réunit parents, enfants et animateurs pour un temps convivial très apprécié et au camp « Mini-Chefs » qui est plébiscité et qui sera reconduit en 2016.

05 et 13 septembre 2015

Forums de rentrée des associations sur les cinq communes du territoire. L'occasion pour les Sud-Est Manceaux de constater le dynamisme tout particulier du tissu associatif local. Entre activités de loisirs, sportives et culturelles, le choix ne manque pas.

13 septembre 2015

Pas de chance pour la nouvelle formule de la randonnée communautaire. Une météo exécrable conduit à annuler la manifestation. Les organisateurs tiennent toutefois à remercier les quelques élus et la quinzaine de randonneurs présents et surtout les bénévoles de DiversScène et de l'Atelier Théâtre Challois qui avaient préparé les animations culturelles. À l'année prochaine sous le soleil cette fois !

CONTACT VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Ce formulaire vous permet de prendre contact directement avec vos élus communautaires. N'hésitez pas à les solliciter !

*Adressez votre message à l'Hôtel Communautaire (BP 15 - rue des écoles - 72250 Parigné-l'Évêque), envoyez un courriel à **contact@cc-sudestmanceau.fr** ou remplissez le formulaire en ligne sur notre site Internet : **www.cc-sudestmanceau.fr** à la rubrique E-Services.*
Chaque message reçoit une réponse personnalisée dans les meilleurs délais.

JEU DÉTENTE

Quelle date de naissance ?

Sudoku

La Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau prend une importance toujours plus marquée dans la vie quotidienne des habitants du territoire communautaire. Depuis plus de vingt ans, elle est en effet le partenaire privilégié des communes qui la composent.
Chacune des grilles ci-dessous vous dévoilera la date de naissance de la Communauté de Communes.

				4	6			5
5	1			9	3		4	
4						9		
6	5				2	7	8	
	7	4	8		9	1	5	
	9	1	6				3	2
								8
			5	8			9	4
3			9	2				

	8		1		4			6
6		9	2	7			1	
				5		4	9	
	2	8			9	7		
	7			8			3	
		4	6			1	8	
	9	1		6				
	5			3	8	6		1
8			5		1		2	

1							5	
			4	1	8			3
	7		6		5		1	8
7		3	5			6		4
8			3		4			7
4		6			1	5		9
5	3		1		9		6	
6			2	5	7			
	9							5

MÉMO PRATIQUE SERVICES COMMUNAUTAIRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Hôtel Communautaire
BP 15 - rue des Écoles
72250 Parigné-l'Évêque
. Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél : 02 43 40 09 98

ENFANCE JEUNESSE ET RÉSEAU DE MULTI-ACCUEILS
Centre François Rabelais
1 rue Victor Hugo
72560 Changé
■ Multi-accueil, site de Changé
1 rue Victor Hugo
72560 Changé
■ Multi-accueil, site de Parigné-l'Évêque
Le Taillis
72250 Parigné-l'Évêque
Tél : 02 43 40 13 04

RELAIS PETITE ENFANCE
Hôtel Communautaire
BP 15 - rue des Écoles
72250 Parigné-l'Évêque
. Sur RDV + Permanence téléphonique mercredi 15h/17h
Tél : 02 43 40 19 01

ESPACE EMPLOI FORMATION
■ Site de Changé
Place de la Mairie
72560 Changé
. Lundi de 13h30 à 17h
. Mardi au vendredi de 9h à 12h
. Sur rendez-vous le lundi matin
. Sur rendez-vous le vendredi après-midi
■ Site de Parigné-l'Évêque
Hôtel Communautaire
BP 15 - rue des Écoles
72250 Parigné-l'Évêque
. Lundi et mercredi de 9h à 12h
. Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h
. Sur rendez-vous le mardi matin
. Sur rendez-vous le jeudi matin
Tél : 02 43 40 14 61

ÉCOLE DE MUSIQUE
■ Site de Changé
Rue de la Juiverie
72560 Changé
■ Site de Parigné-l'Évêque
Avenue Abel Tirand
72250 Parigné-l'Évêque
■ Site de Saint-Mars-d'Outillé
Route de Teloché (école primaire)
72220 Saint-Mars-d'Outillé
Tél : 02 43 40 05 82

COLLECTES DES DÉCHETS
■ Brette-les-Pins
Ordures ménagères : tous les lundis
Emballages : tous les 15 jours le mardi
■ Challes
Ordures ménagères : tous les jeudis
Emballages : tous les 15 jours le mardi
■ Changé
Ordures ménagères : tous les vendredis
Emballages : tous les 15 jours le lundi (secteurs 1 et 2 alternés) ou le mardi (secteur 3)
■ Parigné-l'Évêque
Ordures ménagères : tous les jeudis sauf La Vaudère et route de Ruaudin (tous les lundis)
Emballages : tous les 15 jours le mercredi (secteurs 1 et 2 alternés)
■ Saint-Mars-d'Outillé
Ordures ménagères : tous les mardis
Emballages : tous les 15 jours le vendredi

RÉSEAU DE DÉCHETTERIES
■ Site de Challes
Route de Château-du-Loir - 72250 Challes
. Mercredi et vendredi de 14h à 17h30
■ Site de Changé
Allée du Pont - 72560 Changé
. Mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
■ Site de Parigné-l'Évêque
La Passardière - 72250 Parigné-l'Évêque
. Lundi, mercredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
■ Site de Saint-Mars-d'Outillé
La Pièce de l'Église - 72220 Saint-Mars-d'Outillé
. Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30

Centre socioculturel François Rabelais Changé

Du 10 au 21 Novembre 2015

Changé (72)
Le Mans - Challes

25e Festival Changé d'Air

la Chine

中国文化节

Danse
Jeune Public
Concerts
Théâtre
Cinéma
Cirque
Animations
Expositions
Repas

Réservations festivalchangedair.blogspot.fr

Centre Socioculturel François Rabelais - 1 place Victor Hugo - 72560 Changé - Tél. 02 43 40 13 04 - www.lerabelais.org
Locations : Fnac - Carrefour - Géant - Magasins U - www.fnac.com, 0 892 68 36 22 (0,34€/min)